Bulletin Officiel N° 34 du Vendredi 5 Avril 2019

DISTRICT GRAND VAUCLUSE DE FOOTBALL

CLOS DES BASTIDES - CHEMIN BEL AIR
CS 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex
Tél. : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03
E-mail : secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Site : http://grandvaucluse.fff.fr

BULLETIN OFFICIEL *Intégral*

Hebdomadaire du District GRAND VAUCLUSE de Football

NOUVELLE DATE POUR LA PRATIQUE DU FOOTGOLF

Nous vous communiquons les nouvelles dates de l'**AVIGNON FOOTGOLF :**

- ✅ **Le 13 Avril**
- ✅ **Le 07 Septembre**

Toujours sur le GOLF CHATEAUBLANC situé à MORIÈRES LES AVIGNON.
L'AVIGNON FOOTGOLF revient le 13 avril

Qui n'a jamais rêvé de jouer au ballon sur un green de Golf ?!

C'est désormais possible grâce à l'Avignon Footgolf Challenge.

Le but est simple : mettre le ballon dans un trou spécialement conçu pour l'occasion. Ouvert à toutes et tous. Convivialité et rigolade sont les maîtres-mots !!

Discipline mixte et intergénérationnelle, le FOOTGOLF est un pure moment de kiffe
!! ATTENTION, C'EST ADDICTIF !!

Par téléphone au 07 82 89 00 24 ou par mail

BULLETIN OFFICIEL

NUMERO 34

DU 5 AVRIL 2019

COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.
L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.
La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion du Bureau Exécutif

Réunion du : Lundi 1er AVRIL 2019

Présents : MM. AUBERT, HERBERT (Président d'Honneur), BEGNIS, PASCAL, GUIZZARDI, MENJAUD.

Assiste à la séance : M. SALIH (Directeur Administratif)

Assistent en début de réunion : Mme Martine GUEGAN et **M. Noël GILLES** afin de faire un état sur les tirages de coupes SENIORS.

-SECTION SPORTIVE DE CARPENTRAS

Pour faire à l'interrogation du District Grand Vaucluse quant au devenir de cette section, une réponse a été donnée par la Ligue Méditerranée en charge de cette section.
En effet, depuis plusieurs semaines, de nombreuses informations sur l'avenir de la Section Sportive Régionale du Lycée Victor Hugo de CARPENTRAS ont été relayées et ont légitimement fait naître des interrogations et des inquiétudes chez les jeunes joueuses de la Section et leurs familles.
La Ligue Méditerranée de Football n'a pas souhaité communiquer, dans un premier temps, afin de se concentrer sur la recherche d'une solution préservant les intérêts de chacune des parties prenantes de cette section, et surtout les intérêts des jeunes lycéennes engagées.
L'AC AVIGNON, club support de la section, a exprimé sa volonté, dans la cadre de son développement, de créer sa propre section sur la Ville d'AVIGNON dans un avenir proche.
Pour la Ligue, il n'a jamais été envisagé de transférer la section Sportive Régionale de CARPENTRAS vers AVIGNON.
Après des discussions constructives entre les quatre parties liées par la convention définissant les conditions de fonctionnement de la Section Sportive Régionale de CARPENTRAS, à savoir le Lycée Victor Hugo, la Ville de CARPENTRAS, le club de l'AC AVIGNON et la Ligue Méditerranée de Football, il a été parvenu à un accord permettant de maintenir la Section Sportive Régionale lors de l'année scolaire 2019/2020.

Ainsi, la ligue Méditerranée de Football ira au terme de la convention qui court jusqu'en juin 2020 dans les conditions suivantes :

- Maintien de la Section Sportive Régionale au Lycée Victor Hugo avec les élèves actuellement engagées,
- Maintien des entraînements assurés par un éducateur ou une éducatrice de l'AC AVIGNON,
- Pas de nouvelles élèves à la rentrée 2019/2020 (annulation du concours de recrutement),
- Engagement de disposer d'un effectif minimum de 16 joueuses pour l'année 2019/2020 (un recrutement complémentaire « local » sera effectué le cas échéant).

En ce qui concerne l'après 2019/2020, La Ligue Méditerranée de Football continuera à discuter avec Monsieur le Proviseur du Lycée Victor Hugo afin d'étudier toutes les possibilités.

-ARBITRAGE

Le Jury placé sous la présidence de **M. Michel AUBERT** déclare admis les arbitres suivants suite à leur examen théorique qui a eu lieu ce Samedi 30 Mars 2019 :

-ARNAUD Angélique	**GORDES ESP**
-CAPALDI Livio	**PROVENCE RC**
-DUBOC Pierre	**CALAVON FC**
-VIDOU Florian	**PROVENCE RC**

Soit un total de 4 admis, toutes nos félicitations.

-COUP DE CHAPEAU

Le club de **VIOLES AS** nous informe du très bon accueil dont il a fait l'objet lors de sa rencontre en retard qui a eu lieu le Mercredi 27/03/2019 sur le stade prêté par le club de **MOLLEGES FC.**
En effet, le club de **VIOLES AS**, tient à féliciter le club de **MOLLEGES FC** au travers de son Président, **M. Patrick BRES** ainsi que le club visiteur, **NOVES O**, au travers de sa présidente, **Mme Lina GONDRAN** pour le remarquable accueil avant, pendant et après la rencontre.
Ce comportement démontre que le football n'est pas fait que d'incivilités et que les bons gestes, comportements ou autres méritent d'être soulignés à leur plus juste valeur.

-MANIFESTATIONS

JOURNEE REGIONALE DES CLUBS LABELLISES	6-avr.	**SORGUES**
FINALE CHALLENGE DEPT U11	4-mai	**VAISON LA ROMAINE**
JOURNEE L & FOOT	8-mai	**MAILLANE**
RASSEMBLEMENT DE MASSE U6/U7	18-mai	**CHEVAL BLANC**
RASSEMBLEMENT DE MASSE U8/U9	25-mai	**MONTEUX**
FINALE ROUMAGOUX	30-mai	**OPPEDE**
FETE DU FOOT MAURICE VINAS (01 et 02 Juin 2019)	1-juin	**VEDENE**
FETE DU FOOT MAURICE VINAS (01 et 02 Juin 2019)	2-juin	**VEDENE**
FINALE ULYSSE FABRE	7-juin	**VAISON LA ROMAINE**
FINALES AVENIR	8-juin	**NOVES**
AG ÉTÉ DISTRICT	28-juin	**à 19h00 à ORANGE**
AG LIGUE	29-juin	
SOIREE RECOMPENSES LIGUE	29-juin	

INFORMATION IMPORTANTE
COUPES ET CHALLENGES

Les clubs sont priés de faire retour au District **AVANT LE 23 AVRIL 2019, DERNIER DELAI**, pour les Coupes dont ils sont détenteurs, sous peine d'amendes.

COUPES SENIORS

GRAND VAUCLUSE : **COURTHEZON SC**

ROUMAGOUX : **LES VIGNERES FC**

ULYSSE FABRE : **AUTRE PROVENCE**

ESPERANCE : **GADAGNE SC**

COUPES FEMININES

CHABAS FEMININE : **MONTEUX FCF**

AMITIE SENIORS FEMININE : **TOUR D'AIGUES US**

GRIOLET FEMININE : **ETOILE D'AUBUNE**

GRAND VAUCLUSE U14F : **MONTEUX FCF**

COUPES JEUNES

GRAND VAUCLUSE U19 : **PERNES ESP.**

AVENIR U19 : **CAVAILLON ARC**

GRAND VAUCLUSE U17 : **ST REMY AS**

AVENIR U17 : **GORDES ESP.**

GRAND VAUCLUSE U15 : **LE PONTET GRAND AVIGNON US**

AVENIR U15 : **MONTEUX O.**

CHALLENGES SENIORS

GIL – Meilleure Défense D1 : **BARBENTANE O.**

BRIEUGNE – Champion D1 : **ORANGE SC**

ESPERANCE BELLAGAMBA : **GADAGNE SC**

LECTURE DU COURRIER

FFF
Nous informant qu'une plateforme a été mise en place, https://www.fiersdetrebleues.fr pour le lancement « Fiers d'Etre BleuEs » concernant la Coupe du Monde Féminine.

Remerciements, lu pris note.

LIGUE MEDITERRANEE
Nous informant que l'achat des billets pour les licenciés concernant la Coupe du Monde Féminine, a été prolongé.

Remerciements, lu pris note.

CDOS
- Nous transmettant le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration du 4 Mars 2019.

- Nous transmettant les rapports d'activité et financier pour leur Assemblée Générale qui aura lieu le Samedi 13 Avril 2019 à VAISON LA ROMAINE.

Remerciements, lu pris note.

MAIRIE DE MORIERES
Nous informant que la « Fête du Sport et de la Culture Vie Associative 2019 » aura lieu du 30 Août au 15 Septembre 2019.

Remerciements, lu pris note.

DISCIPLINE ET REGLEMENTS

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSIONGENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit/être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mercredi 3 Avril 2019

Présents : M. GOMEZ (Président). Mmes GUEGAN, GONDRAN. MM. SOLER, ROCHER, ILAFKIHEN.
Excusé : M. CRESPIN.

NOUVEAUX DOSSIERS

DOSSIER N° 247 : **EYGALIERES US / PERTUIS USR – DISTRICT 3 du 31/03/2019**
DOSSIER N° 248 : **AVENIR GOULT ROUSSILLON / GADAGNE SC – DISTRICT 5 du 31/03/2019**
DOSSIER N° 249 : **PROVENCE RC / VISAN JS – DISTRICT 4 du 31/03/2019**
DOSSIER N° 250 : **AVIGNON CFC / ST DIDIER US en U17 D3 du 24/03/2019**
DOSSIER N° 254 : **MAILLANE SDE / NOVES O en U17 D2 du 31/03/2019**
DOSSIER N° 255 : **RICHERENCHES AS / BOUCHET FC – DISTRICT 4 du 17/03/2019**
DOSSIER N° 256 : **SAINT JEAN DU GRES US / ST REMY AS en U15 D2 du 17/03/2019**

DOSSIERS EN ATTENTE

DOSSIER N° 251 : **ST SATURNIN US / CAUMONT FC – DISTRICT 4 du 24/03/2019**
DOSSIER N° 252 : **LAPALUD US / MORIERES ACS en Coupe ROUMAGOUX du 27/03/2019**
DOSSIER N° 253 **: CAUMONT FC / ST SATURNIN US – DISTRICT 4 du 31/03/2019**

RAPPEL - RESERVES RECLAMATIONS

Réserves portant sur la qualification ou la participation d'un joueur qui présente une pièce d'identité lors du contrôle des licences avant match :

Le club qui présente une pièce d'identité de l'un de ses joueurs lors du contrôle doit obligatoirement présenter un certificat médical, qui peut être celui figurant sur la demande de licence de non contre –indication à la pratique du football, établi au nom du joueur et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite et son cachet.

Tout club visé par des réserves formulées pour non présentation de licence peut se voir demander l'original, aucune photocopie ne sera acceptée, de la ou des licences concernées par l'organisme gérant la compétition.

A défaut de cet envoi dans les délais impartis, le club concerné encourt la perte par pénalité du match si les réserves sont régulièrement confirmées (Art. 142-7).

IMPORTANT - FORMALITES D'AVANT MATCH

- Le club recevant doit tout mettre en œuvre afin de disposer d'une tablette en état de fonctionnement pour toute la durée de la rencontre (équipes soumises à la F.M.I.).

Le club recevant a l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction. Les licences sont consultables sur la tablette par les deux équipes et l'Arbitre.

- En cas de recours à une feuille de match papier, les Arbitres exigent la présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon.

A défaut de pouvoir utiliser cette outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre, il peut présenter celle-ci (listing licence). Dans ce cas l'Arbitre se saisit de la ou des licence(s) concernée(s) et la/les transmet dans les meilleurs délais à l'organisme gérant la compétition, en cas de réserves.

RAPPEL : Les clubs (recevant et visiteurs) doivent adresser un rapport succinct sur les anomalies de fonctionnement sous peine d'amendement.

DOSSIER N° 247 : **EYGALIERES US / PERTUIS USR – DISTRICT 3 du 31/03/2019**

Vu le courrier électronique du club de PERTUIS USR, en date du 01/04/2019 qui précise que l'équipe de PERTUIS USR n'était pas présente à la rencontre du 31/03/2019 et ce par manque d'effectif.

Par ces motifs,
La C.S.R. jugeant en premier ressort dit match perdu par forfait à PERTUIS USR (voir Article 159, Alinéa 4 des Règlements généraux de la F.F.F.).

Dossier transmis à la Commission compétente aux fins d'homologation.

DOSSIER N° 248 : **AVENIR GOULT ROUSSILLON / GADAGNE SC – DISTRICT 5 du 31/03/2019**

Vu le courrier électronique du club de Madame Aline NICOLAS, Secrétaire du club de GADAGNE SC en date du 30/03/2019 qui précise que l'équipe de GADAGNE SC ne sera pas présente à la rencontre du 31/03/2019 et ce par manque d'effectif.

Par ces motifs,
La C.S.R. jugeant en premier ressort dit match perdu par forfait à GADAGNE SC (voir Article 159, Alinéa 4 des Règlements Généraux de la F.F.F.).

Dossiers transmis à la Commission compétente aux fins d'homologation.

****

DOSSIER N° 249 : **PROVENCE RC / VISAN JS – DISTRICT 4 du 31/03/2019**

Vu sur la feuille de match l'annotation de Mr BEN MALEM Mohamed arbitre officiel : *« A 15h00, heure du coup d'envoi, l'équipe de VISAN JS n'était pas présente sur le terrain ».*

Par ces motifs,
La C.S.R. jugeant en premier ressort dit match perdu par forfait (0 point) à VISAN JS (voir Article 159, Alinéa 4 des Règlements Généraux de la F.F.F.).

Dossier transmis à la Commission compétente aux fins d'homologation.

****

DOSSIER N° 250 : **AVIGNON CFC / ST DIDIER US en U17 D3 du 24/03/2019**

Vu sur la feuille de match l'annotation de Mr BARUQUE Yoann, arbitre officiel : *« Arrêt de la rencontre à la 65ème minute suite à 3 blessures successives et 1 expulsion du club de AVIGNON CFC, cette équipe s'est retrouvé en nombre insuffisant de joueurs (7 sur le terrain) : j'ai arrêté la rencontre sur le score de 0 à 9 ».*

Par ces motifs,
La C.S.R. jugeant en premier ressort dit match perdu par pénalité à AVIGNON CFC (Article 159, Alinéa 2 des Règlements Généraux de la F.F.F.).

Dossier transmis à la Commission compétente aux fins d'homologation.

****

DOSSIER N° 254 : **MAILLANE SDE / NOVES O en U17 D2 du 31/03/2019**

Vu sur la feuille de match l'annotation de Mr EL ALLAOUI Amin, arbitre officiel : *« Arrêt de la rencontre à la 88ème minute suite à la blessure du numéro 9 et les expulsions des numéros 3 et du club de NOVES O, cette équipe s'est retrouvé en nombre insuffisant de joueurs (7 sur le terrain) : j'ai arrêté la rencontre sur le score de 2 à 1 ».*

Par ces motifs,
La C.S.R. jugeant en premier ressort dit match perdu par pénalité à NOVES O. (Article 159, Alinéa 2 des Règlements Généraux de la F.F.F.).

Dossier transmis à la Commission compétente aux fins d'homologation.

****

DOSSIER N° 255 : **RICHERENCHES AS / BOUCHET FC – DISTRICT 4 du 17/03/2019**

Infraction au Règlement de la FMI (Alinéa 1bis des Règlements Généraux de la F.F.F.).

La Commission jugeant sur pièce en première instance,
Après étude des pièces versées au dossier:

Attendu qu'il ressort du Règlement de la FMI (Alinéa 1bis des Règlements Généraux de la FFF), repris par le District GRAND VAUCLUSE, que :

« Le recours à la FMI est obligatoire » et que « tout manquement à cette obligation pourra faire l'objet d'une sanction prévue à l'article 200 des Règlements Généraux ou à l'article 2 de l'Alinéa 2 des Règlements Généraux ».

Considérant qu'en l'espèce il ressort du rapport des Officiels que l'application « FMI » a été victime de nombreux dysfonctionnements, indépendant de la volonté des deux clubs.
Que la faute ne saurait donc leur être imputée.

Par ces motifs,
La C.S.R. jugeant en premier ressort décide de classer le dossier sans suite et confirme le score acquis sur le terrain RICHERENCES AS / BOUCHET FC = 6 à 0.

****

DOSSIER N° 256 : **SAINT JEAN DU GRES US / ST REMY AS en U15 D2 du 17/03/2019**

Infraction au Règlement de la FMI (Alinéa 1bis des Règlements Généraux de la F.F.F.).

La Commission jugeant sur pièce en première instance,
Après étude des pièces versées au dossier:

Attendu qu'il ressort du Règlement de la FMI (Alinéa 1bis des Règlements Généraux de la FFF), repris par le District GRAND VAUCLUSE, que :

« Le recours à la FMI est obligatoire » et que « tout manquement à cette obligation pourra faire l'objet d'une sanction prévue à l'article 200 des Règlements Généraux ou à l'article 2 de l'Alinéa 2 des Règlements Généraux ».

Considérant qu'en l'espèce il ressort du rapport des Officiels que l'application « FMI » a été victime de nombreux dysfonctionnements, indépendant de la volonté des deux clubs.
Que la faute ne saurait donc leur être imputée.

Par ces motifs,
La C.S.R. jugeant en premier ressort décide de classer le dossier sans suite et confirme le score acquis sur le terrain ST JEAN DU GRES US / ST REMY AS = 1 à 1.

Président : J. GOMEZ, **Secrétaire de séance : L. ROCHER.**

ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 2 Avril 2019

Délégués du Comité de Direction : Melle LAURENÇOT.
Présents : M. LANET (Président), MM. THUY, GUELHES, MUNZINGER, MAIZEROI, SPADAFORA, BOUAISS, THON.
Excusés : Mme ROUX ; MM. BEGNIS, AJJANI R, AJJANI H.
Assistent à la séance : Mme EYRIER, M. AGOSTINI.
Reçus : M. MEFEDJEKH Dilm, M. EL HASSOUNI Nordine, M. BELAMRI Habib.

NOTE AUX ARBITRES

TEST PHYSIQUE

SAMEDI 6 AVRIL 2019 Lieu **CABANNES STADE LE JAS** de 10H00 / 12H00.

INFORMATION AUX ARBITRES

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres le mardi de 18H00 à 19H00.

CORRESPONDANCES

DIVERS

DISTRICT DE LA LOIRE : Reçu votre lettre de recrutement CTDA.

CLUBS

VIOLES AS. : Lu, pris note.
DENTELLES FC : Reçu vos félicitations, transmis aux arbitres.
LES ANGLES EMAF : Pour information, la prochaine session arbitre aura lieu septembre 2019.
ST JEAN DU GRES ENT. : Reçu vos félicitations, transmis à l'arbitre.

Demande d'arbitre

SARRIANS COM. : Dans la mesure du possible, match du 07/04/19 U17 D3.

ARBITRES

M. DOUAIRI A. : Reçu votre certificat médical en date du 28/03/19.
M. POIRSON F. : Reçu votre certificat de reprise en date du 29/03/19.
M. BEKKAOUI O. : Courrier transmit trésorerie.
M. EL HAMZAOUI S. : Reçu votre arrêt de travail en date du 29/03/19.

INDISPONIBILITES

M. TABICH O. : Le 20/04/19 ; Le 21/04/19 de 7H30 à 12H00.
M. YAMLOUNI N. : Le 06/04/19.
M. LAURENT A. : Le 01/06/19.
M. CACHEUX S. : Le 07/04/19 de 7H30 à 11H30.
M. SILMAR S. : 3 jours à partir du 29/03/19 (Certificat médical joint).
M. EL GHARS F. : Du 07/04/19 au 30/06/19 le dimanche.
M. LABIDI R. : Le 06/04/19 ; Le 14/04/19 ; Du 20 au 21/04/19 ; Du 27 au 28/04/19.
M. VITTORIETTI Y. : Le 06/04/19.
M. ROSSO L. : Du 20 au 28/04/19.
M. FAREL D. : Jusqu'à la fin de la saison.
M. CHFIRA N. : Du 01 au 07/04/19.
M. BEN MALEM A. : Le 06/04/19 de 13H à 23H30 ; Le 13/04/19.
M. EL FIGHA A. : Du 21 au 29/04/19.
M. SAEZ F. : Du 18 au 19/05/19 ; Du 08 au 06/06/19 ; Du 22 au 23/06/19.
M. SAHBI J. : Le 21/04/19.
M. SIBGUI A. : Du 06 au 07/04/19.
M. BONNEL T. : Du 07 au 14/04/19.
M. PALISSE J. : Le 21/04/19 de 11h30 à 23h30.
M. DESOLA C. : Du 14 au 15/04/19.
M. TADLAOUI Y. : Du 22/04/19 au 06/05/19.
M. SECIU ALIN C. : Du 20 au 21/04/19.
M. EL ALLAOUI A. : Du 08 au 26/04/19.

NUMEROS DE TELEPHONE IMPORTANT

M. MUNZINGER contrairement Sénior 06.73.86.35.55
M. BOUAISS contrairement Jeune 06.16.40.26.91.

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 1er Avril 2019

Présents : M. GILLES (Président), Mmes TETON, GUEGAN, M. CHAUMARD.
Excusé : M. YUSTE.

SECTEUR CHAMPIONNAT

DISTRICT 4

Le match n° 50973.2 : **CHEVAL BLANC FC / ROGNONAS SC** du 07/04/2019 se jouera à **15H00.**

DISTRICT 5

ORANGE GRES US déclare FORFAIT GENERAL suite à 3 Forfaits Simples (les résultats restent acquis).

SECTEUR COUPES

Reçu les remerciements du club de VIOLES AS pour bonne réception à MOLLEGES suite au match de Coupe Ulysse FABRE : NOVES O. / VIOLES AS du 27/03/2019. Bravo aux 3 clubs.

TIRAGES DES COUPES

Le tirage des ¼ de Finale des Coupes Ulysse FABRE – ESPERANCE et ROUMAGOUX se déroulera le LUNDI 8 AVRIL 2019 à 18H30 au District.

****

Le tirage des 1/2 Finales des Coupes Ulysse FABRE et ESPERANCE se déroulera le MERCREDI 24 AVRIL 2019 à 18H30 au District.

****

Le tirage des 1/2 Finales de la Coupe GRAND VAUCLUSE se déroulera chez MONTI SPORTS et celui de la Coupe ROUMAGOUX se déroulera au CREDIT AGRICOLE.
Les dates des tirages restant à déterminer.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 2 Avril 2018

Présents : Mme COLOMBI. MM. PEGAS, BES, BRIEU.
Excusés : Mmes CHEVALLIER (Présidence), CHAMBON (CTD DAP), PELLEGRIN, CATALANO. MM. MALLAMACI, MASSANO, GARCIA.
Assiste à la séance : M. GUIZZARDI (Vice-Président District).

ACTION MIXITÉ SOCIALE ET DE GENRE

Pour la dernière action de la saison, un bel après-midi encore, a été réalisé en collaboration avec le club d'AVIGNON CFC, sur ce thème. Un grand merci à eux ainsi qu'aux clubs de VEDENE AC, AVIGNON AC, COURTHEZON SC, à l'Association ST LOUISIEN et aux jeunes joueurs d'AVIGNON CFC.

Bravo à toutes et à tous

« MESDAMES, FRANCHISSEZ LA BARRIÈRE ! »

C'est sous un beau soleil que la 5ième opération de « Mesdames, Franchissez la Barrière ! » s'est déroulée.
Environ 40 dames des clubs de PERNES ESP, VEDENE AC, MONTEUX FCF, CAVAILLON ARC, AVIGNON CFC, TRAVAILLAN FC, COURTHEZON SC, CADEROUSSE US ont rejoint la manifestation cette saison.
Merci à elles pour leur présence et leur bonne humeur et merci au club de COURTHEZON SC pour leur magnifique accueil et pour la logistique.
Merci à Charlotte LEYDIER et Sonia RAVETTO, bénévoles du District pour l'occasion et à Axel TRAPPIER pour l'excellente communication des différents évènements.

Rendez-vous la saison prochaine…

CORRESPONDANCE

PERTUIS USR : Voir la réponse qui vous est donnée dans le championnat U15F – Poule Promotion.

SECTEUR CHAMPIONNATS

CHAMPIONNAT U15 F

POULE ESPOIR
Les matchs des journées supplémentaires de la Poule Espoir se joueront le : 27/04/2019, 04/05/2019, 11/05/2019.
Les matchs seront communiqués mardi prochain.

Poule B
Match n°53346.2 : **VENTOUX SUD FC 1 / PERTUIS USR 1** du 06/04/2019 se jouera à **14h15 au COSEC de MAZAN.**

COMMISSION DES JEUNES A 11

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 02 Avril 2019

Présents : MM. GUIZZARDI (Membre du Comité de Direction), GARCIA (Président), ABEILLE, DANY, Mmes NICOLAS, MAULET.
Excusés : MM. CRUZEL, POLI.

CHAMPIONNAT

U19

U19 D1

LES MATCHS ci-dessous du 02/02/2019 se joueront le 13/04/2019

Le match n° 51247.2 : **MONTFAVET SC / BARBENTANE .O**

Le match n° 51250.2 **: COURTHEZON SC / ENTRAIGUES US**

Le match n° 51252.2 : **CALAVON FC / BOLLENE RCB**

Le match n° 51249.2 : **TOUR D'AIGUES US / PERTUIS USR** du **02/02/2019** se jouera le **20/04/2019.**

U19 D2

== Poule A

Le match n° 51743.2 : **PERNES ESP 2 / AUTRE PROVENCE US** du **02/02/2019** se jouera le **13/04/2019**

== Poule B

Le match n°51742.2 : **ETOILE D'AUBUNE / AVIGNON US – fixé au 06/04/2019**.
Le match n°51807.2 : **ENT SUD LUBERON / ARC CAVAILLON – fixé au 13/04/2019.**
Le match n°51808.2 **ISLE FC / CHATEAURENARD FA – fixé au 20/04/2019.**

U17

U17 D3

== Poule A

Le match n°51905. : **JONQUIERES SC / CAMARET AS** se jouera le **21/04/2019**
== Poule B

Suite à 3 Forfaits, AVIGNON CFC est déclaré Forfait Général, les résultats sont maintenus.

U15

U15 D1
Le match n° 51404.2 **(retour) : AVIGNON AC 2 / CAMARET AS** du 31/03/2019 se jouera **le 21/04/2019.**

Le match n° 51406.2 **(retour) : ST DIDIER US / AVIGNON CFC** du 31/03/2019 se jouera **le 14/04/2019.**

U15 D2

==Poule A
Le match n° 51615.1 : **MONTFAVET SC / SARRIANS COM**. du 02/12/2018 se jouera le **14/04/2019.**

Le match n° 51606.2 **(retour) : CARPENTRAS FC / ORANGE FC** du 31/03/2019 se jouera **le 14/04/2019.**

==Poule B
Le match n° 51675.2 : **VEDENE AC 2 / TARASCON FC** du 07/04/2019 se jouera **le 06/04/2019 à 16h30.**

U15 D3

==PROMOTION A
Le match n° 53639.1 : **VILLENEUVE FC 2 / VEDENE AC 3** du 28/04/2019 se jouera le **14/04/2019 à 10h30.**

==ESPOIR E
Le match n° 53818.1 : **TOUR D'AIGUES US 2 / CALAVON FC 2** du 07/04/2019 se jouera le **06/04/2019 à 16h00.**

COUPES

U17 GRAND VAUCLUSE
Le match n° 54420.1 : **ORANGE FC / ST JEAN GRES FONT.** du 14/04/2019 se jouera **le 13/04/2019 à 18h00 (Stade Marcel CLAPIER).**

U15 GRAND VAUCLUSE
Le match n° 54410.1 : **VILLENEUVE FC / VEDENE AC** du 14/04/2019 se jouera **le 10/04/2019 à 16h00 (Stade BANASTIERE 2).**

CALENDRIERS PREVISIONNELS
(Sous réserve d'Intempérie)

GRAND VAUCLUSE

U15 :
--- 8ème : Le 14/04/2019.
-- ¼ : Le 01/05/2019.
-- ½ : Le 12/05/2019.

FINALES LE 01 JUIN à VEDENE.

U17 :
-- 8éme : Le 14/04/2019.
-- ¼ : Le 01/05/2019.
-- ½ : Le 12/05/2019

U19 :
– ¼ : Le 13/04/2019.
-- ½ : Le 01/05/2019.

AVENIR

U15 :

CHANGEMENT DANS LES DATES

-- 2ème Tour : Le 24/03/2019.
– Cadrage : Le 01/05/2019.
– ¼ : Le 12/05/2019.
– ½ : Le 30/05/2019.

FINALES LE 08 JUIN à NOVES.

U17 :

-- Cadrage : Le 14/04/2019.
– ¼ : Le 01/05/2019.
– ½ : Le 12/05/2019.

U19 :

– 3ème Tour : Le 13/04/2019.
– ¼ : Le 01/05/2019.
– ½ : Le 11/05/2019.

COMMISSION DU FOOTBALL ANIMATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Vendredi 29 Mars 2019

Présents : MM. BATTISTA (Président), LAURENT, COMBE, MAUREAU, THIABAUD, VOULET.
Assiste : Mme CHAMBON (CTD DAP)
Excusés : M. GUIZZARDI, PLUOT, ZANDOMENEGHI.

LIEUX DES FINALES ET JOURNEES DEPARTEMENTALES
(sous réserve du respect du cahier des charges)

Samedi 6 Avril 2019 : **Journée Régionale des clubs labellisés** : ESP SORGUES

Samedi 4 Mai 2019 : **Finale du Challenge Départemental U11** : O. VAISON

Samedi 18 Mai 2019 : **Journée Nationale des U6-U7** : FC CHEVAL BLANC

Samedi 25 Mai 2019 : **Journée Nationale des U8-U9 en semi nocturne** : O. ET FC MONTEUX

CATEGORIE U12-U13

Calendrier Prévisionnel U12/U13
Saison 2018/2019

Date	Forme de pratiques	Date	Forme de pratiques
08-sept	Réunion éducateurs	19-janv	J6
15-sept		26-janv	Rattrapages Journée 1
22-sept	Brassages	02-févr	J7
29-sept	Brassages	09-févr	
06-oct	Brassages	16-févr.	
13-oct	Brassages	23-févr	
20-oct	Rattrapages brassages	2-mars	J1
27-oct		09-mars	Finale Challenge U13 ou Rattrapages
03-nov		16-mars	J2

10-nov	J1	23-mars	Finale Départementale Festival Foot ou Rattrapages
17-nov	~~1er tour Festival Foot~~	30-mars	J3
24-nov	~~J2~~	06-avr	J4
01-déc	J3	13-avr.	
08-déc	1er tour Festival Foot	20-avr	
15-déc	J5	27-avr.	Finale Régionale Festival Foot ou Rattrapages
22-déc		04-mai	J5
29-déc		11-mai	J6
05-janv		18-mai	J7
12-janv	2ème tour Festival Foot ou Challenge Départemental	25-mai	Rattrapages

AMENDES POUR FEUILLES DE MATCH NON PARVENUES (JOURNEE 2 du 16 mars 2019)

Poule H : ARC CAVAILLON,
Poule I : USR PERTUIS,
Poule L : AS BEDARRIDES,
Poule P : SC JONQUIERES, US LAPALUD, JS VISAN

CATEGORIE U10-U11

Calendrier Prévisionnel U10-U11 Saison 2018/2019			
Date	Forme de pratiques	Date	Forme de pratiques
15-sept	Rentrée du Foot	26-janv	Rattrapages 1er tour Challenge Départemental
22-sept		02-févr	Journée 7
29-sept	Brassages	09-févr	
06-oct	Brassages	16-févr	
13-oct	Brassages	23-févr	
20-oct	Ratt	02-mars	2ème tour Challenge Départemental
27-oct		09-mars	1
03-nov		16-mars	Journée Dép. clubs labellisés ou Ratt
10-nov	Journée 1	23-mars	2
17-nov	~~Journée 2~~	30-mars	3
24-nov	~~Journée 3~~	06-avr	Journée Reg. clubs labellisés ou Ratt
01-déc	Challenge Départemental	13-avr	
08-déc	Journée 4	20-avr	
15-déc	Journée 5	27-avr	4
22-déc		04-mai	Finale Challenge Départemental
29-déc		11-mai	5
05-janv		18-mai	6
12-janv	Rattrapages Journée 1	25-mai	7
19-janv	Journée 6	01-juin	Ratt

AMENDES 10 €

- **Absence licence Arbitre :**
  Poule 1 : AS CAMARET, US LE PONTET,
  Poule 2: US LAPALUD, ORANGE GRES US
  Poule 3 : AC AVIGNON 3, ENTRAIGUES FC,
  Poule 4 : PAYS D'APT
  Poule 6 : COURTHEZON SC, ENTRAIGUES FC, LE PONTET US 3
  Poule 12 : BC ISLE 3

- **Feuille de match non parvenues (J2) :**
  Poule 3 **:** AVIGNON CFC

- **Feuille de match non parvenues (J1) :**
  Poule 1 : ENT. SUD LUBERON 1
  Poule 2 : US CADEROUSSE
  Poule 3 : BC ISLE 1
  Poule 4 : CAVAILLON ARC, MAUSSANE SDE
  Poule 6 : GRAVESON ENT
  Poule 10 : JONQUIERES SC 2
  Poule 11 : MOURIES ENT, MAUSSANE SDE
  Poule 12 : CAVAILLON ARC 3

- **Forfait simple :**
  Poule 12 : ARC CAVAILLON 4;
  Poule 10 : FC VILLENEUVE 4, SC JONQUIERES 2

POULES 2EME PHASE

POULE 1	
A	AC AVIGNON 1
B	AC VEDENE 1
C	AS CAMARET 1
D	AS PIOLENC 1
E	FA CHATEAURENARD 1
F	FC AVIGNON OUEST 1
G	FC CALAVON 1
H	FC DENTELLES 1
I	FC VILLENEUVE 1
J	O. BARBENTANE 1
K	O. MONTEUX 1
L	US LE PONTET 1
M	SUD LUBERON 1
N	SO VELLERON 1
O	US TOUR AIGUES 1

NIVEAU 2

POULE 2		POULE 3		POULE 4	
A	ESP. PERNES 1	A	US ST DIDIER 1	A	ARC CAVAILLON 1
B	FC CARPENTRAS 1	B	AC VEDENE 2	B	AS ST REMY 1
C	FC DENTELLES 2	C	AC VEDENE 3	C	AS ST REMY 2
D	FC DENTELLES 3	D	ACS MORIERES 1	D	ENT. ST JEAN GRES 1
E	FC ORANGE 1	E	BC ISLE 1	E	ES BOULBON 1
F	FC VENTOUX SUD 1	F	CFC AVIGNON 1	F	ESVB MAUSSANE 1
G	JS COMTAT VENAISSIN 1	G	EMAF LES ANGLES 1	G	FA VAL DURANCE 1
H	MONDRAGON MORNAS 1	H	ETOILE AUBUNE 1	H	FC CALAVON 2
I	US LAPALUD 1	I	ESP. SORGUES 1	I	FC CHEVAL BLANC 1
J	RG MALAUCENE 1	J	FC ENTRAIGUES 1	J	Exempt
K	SC COURTHEZON 1	K	O. NOVES 1	K	O. EYRAGUES 1
L	SC JONQUIERES 1	L	SC GADAGNE 1	L	PAYS D'APT 1
M	US CADEROUSSE 1	M	US AVIGNON 1	M	SC ROGNONAS 1
N	O. MONTEUX 3	N	US LE THOR 1	N	SDE MAILLANE 1
O	US ORANGE GRES 1	O	AC AVIGNON 3	O	USR PERTUIS 1

NIVEAU 3

POULE 5		POULE 6		POULE 7		POULE 8 (U10)	
A	AS CAMARET 2	A	AC AVIGNON 4	A	BONNIEUX LACOSTE 1	A	BC ISLE 2
B	AS CAMARET 3	B	AS BEDARRIDES 1	B	CADENET LUBERON 1	B	ACS MORIERES 2
C	AS PIOLENC 2	C	CFC AVIGNON 3	C	ESP. MOURIES 1	C	ARC CAVAILLON 2
D	ESP. PERNES 2	D	CS SARRIANS 1	D	FC CALAVON 3	D	AC AVIGNON 2
E	FC ORANGE 2	E	ENT. GRAVESON 1	E	FC CAUMONT 1	E	CFC AVIGNON 2
F	O. VAISON 1	F	ESP. SORGUES 3	F	FC CHEVAL BLANC 2	F	EMAF LES ANGLES 2

G	RB BOLLENE 1	G	FC AVIGNON OUEST 2	G	FC LES VIGNERES 1	G	ENT. ST JEAN GRES 2
H	RB BOLLENE 2	H	FC CARPENTRAS 2	H	FC MOLLEGES 1	H	ESP. SORGUES 2
I	RC PROVENCE 1	I	FC ENTRAIGUES 2	I	GOULT ROUSSILON 1	I	FC VENTOUX SUD 2
J	US AUTRE PROVENCE 1	J	SC COURTHEZON 2	J	OM LUBERON 1	J	O. BARBENTANE 2
K	US BOUCHET 1	K	SC GADAGNE 2	K	SO VELLERON 2	K	O. MONTEUX 2
L	US CADEROUSSE 2	L	SC MONTFAVET 1	L	SUD LUBERON 2	L	
M	US LAPALUD 2	M	SDE MAILLANE 2	M	US LE THOR 2	M	US TOUR AIGUES 2
N	US ORANGE GRES 2	N	US LE PONTET 2	N	US PLAN D'ORGON 1	N	US AVIGNON 2
O	US VALREAS 1	O	US LE PONTET 3	O	US ST SATURNIN 1	O	

NIVEAU 4

POULE 9		POULE 10		POULE 11		POULE 12	
A	FC NYONS 1	A	ACS MORIERES 3	A	CFC AVIGNON 4	A	ARC CAVAILLON 3
B	ETOILE AUBUNE 3	B	ESP. PERNES 3	B	CO CABANNES 1	B	ARC CAVAILLON 4
C	FC DENTELLES 4	C	EMAF LES ANGLES 4	C	ENT. ST JEAN GRES 3	C	BC ISLE 3
D	FC VENTOUX SUD 3	D	ESP. SORGUES 4	D	ESP. MOURIES 2	D	ESP. GORDES 1
E	FC VENTOUX SUD 4	E	SC JONQUIERES 2	E	ESVB MAUSSANE 2	E	FA VAL DURANCE 2
F	JS COMTAT VENAISSIN 2	F	FC VILLENEUVE 3	F	FA CHATEAURENARD 2	F	FC CALAVON 4
G	MONDRAGON MORNAS 2	G	FC VILLENEUVE 4	G	FA CHATEAURENARD 3	G	FC CHEVAL BLANC 3
H	O. VAISON 2	H	O. MONTEUX 4	H	FC AVIGNON OUEST 3	H	PAYS D'APT 2
I	RG MALAUCENE 2	I	O. EYRAGUES 2	I	FC MOLLEGES 2	I	SOC VILLELAURE 1
J	SC CAROMB 1	J	SC ALTHEN	J	FC TARASCON 1	J	SUD LUBERON 3
K	FC VILLENEUVE 2	K	SC MONTFAVET 2	K	O. BARBENTANE 3	K	US PLAN D'ORGON 2
L	SO VELLERON 3	L	SC JONQUIERES 3	L	O. NOVES 2	L	US TOUR AIGUES 3
M		M	US LE PONTET 4	M	ST ETIENNE DU GRES 1	M	USR PERTUIS 2
N	US AUTRE PROVENCE 2	N	US ST SATURNIN 2	N	US AVIGNON 3	N	USR PERTUIS 3
O	US ST DIDIER 2	O	O. MONTEUX 5	O	US AVIGNON 4	O	

GRILLE DES RENCONTRES 2EME PHASE

La feuille de match est à télécharger sur le site du District, rubrique « DOCUMENTS » puis « INFOS PRATIQUES » et « FOOTBALL ANIMATION ».

Cette grille vous permettra de rencontrer toutes les équipes de votre Poule 1 fois. Si la lettre qui reçoit est EXEMPT, c'est la lettre suivante dans le tableau qui recevra.

4ème Journée 27/04/2019	Chez A avec F et I	Chez E avec B et K	Chez D avec M et C	Chez J avec H et O	Chez G avec L et N
5ème Journée 11/05/2019	Chez L avec O et A	Chez H avec N et B	Chez C avec G et J	Chez F avec D et E	Chez M avec I et K
6ème Journée 18/05/2019	Chez K avec N et A	Chez B avec D et J	Chez O avec F et C	Chez G avec H et I	Chez L avec M et E
7ème Journée 25/05/2019	Chez A avec D et G	Chez B avec I et O	Chez N avec C et E	Chez J avec K et L	Chez F avec H et M

CHALLENGE DEPARTEMENTAL

EQUIPES QUALIFIEES POUR LE CHALLENGE DEPARTEMENTAL DU 4 MAI A VAISON LA ROMAINE

LE PONTET GRAND AVIGNON US – MONTEUXO. – VEDENE AC – CADEROUSSE US – PIOLENC AS – VENTOUX SUD - VILLENEUVE FC – AVIGNON US - CALAVON FC – LE THOR US – TOUR D'AIGUES US – MAILLANE SDE – VELLERON SO - AVIGNON AC – ISLE BC – PLAN D'ORGON US

Le tirage au sort de la finale aura lieu le vendredi 5 Avril à partir de 18h au siège du district Grand Vaucluse. La présence de tous les éducateurs est donc souhaitée.

CATEGORIE U8-U9

FEUILLES DE MATCHS NON REÇUES DE LA PHASE 2

Journée 1 du 26/01/19 :

Poule 1 : VAISON O.1
Poule 3 : SC JONQUIERES
Poule 5: O ST ANDIOL

Poule 12: US LAPALUD
Poule 16 : ESP SORGUES

Journée 2 du 02/03/19 :
Poule 7 : FC CHEVAL BLANC
Poule 19 : ARC CAVAILLON

Calendrier Prévisionnel U8-U9
Saison 2018/2019

Date	Forme de pratiques	Date	Forme de pratiques
22/9	Rentrée du Foot	26/1	Phase 2 Plateau 1 chez A
29/9		2/2	
6/10	Plateau 1 chez A	9/2	
13/10		16/2	
20/10		23/2	
27/10		2/3	Plateau 2 chez B
3/11		9/3	
10/11	Plateau 2 chez B	16/3	Plateau 3 chez C
17/11		23/3	
24/11	Plateau 3 chez C	30/3	Plateau 4 chez D
1/12		6/4	
8/12	Plateau 4 chez D	13/4	
15/12		20/4	
22/12		27/4	Plateau 5 chez E
29/12		4/5	
5/1		11/5	Rattrapages
12/1	Plateau 5 chez E	18/5	
19/1		25/5	Journée Nationale des Débutants

POULES U8/U9 PHASE 2

POULE 1

A	
B	AUTRE PROVENCE US 1
C	VISAN JS 1
D	R.C PROVENCE 3
E	VALREAS US 1
F	
G	AUTRE PROVENCE US 2
H	VISAN JS 2
I	R.C PROVENCE 4
J	VISAN JS 3

POULE 2

A	PIOLENC AS 1
B	BOLLENE RCB 1
C	R.C PROVENCE 1
D	COMTAT VENAISSIN JS 3
E	PIOLENC AS 2
F	BOLLENE RCB 2
G	R.C PROVENCE 2
H	PIOLENC AS 3
I	BOLLENE RCB 3
J	

POULE 3

A	JONQUIERES SC 1
B	MALAUCENE RG 1
C	E.AUBUNE 2
D	CARPENTRAS F.C. 2
E	CAROMB SC 1
F	JONQUIERES SC 2
G	MALAUCENE RG 2
H	E.AUBUNE 3
I	CARPENTRAS F.C. 3
J	JONQUIERES SC 3

POULE 4

A	ENTRAIGUES FC 1
B	SARRIANS COM 2
C	BEDARRIDES AS 1
D	VEDENE AC 3
E	ALTHEN SC 1
F	CADEROUSSE US 1
G	ENTRAIGUES FC 2
H	SARRIANS COM 3

POULE 5

A	ST ANDIOL O. 1
B	BOULBON ES 1
C	GRAVESON ENT 1
D	ROGNONAS SC 1
E	
F	
G	ST ANDIOL O. 2
H	BOULBON ES 2

POULE 6

A	LES ANGLES EMAF 1
B	AVIGNON OUEST F.C 1
C	MONTFAVET SC 1
D	LES ANGLES EMAF 2
E	MONTFAVET SC 2
F	AVIGNON OUEST F.C 2
G	LES ANGLES EMAF 3
H	AVIGNON OUEST F.C 3

I	BEDARRIDES AS 2	I		I	
J	VEDENE AC 4	J		J	

POULE 7

A	PLAN D'ORGON 1
B	CHEVAL BLANC FC 1
C	MOLLEGES FC 1
D	PLAN D'ORGON 2
E	CHEVAL BLANC FC 2
F	PLAN D'ORGON 3
G	CHEVAL BLANC FC 3
H	OPPEDE MAUBEC 1
I	
J	

POULE 8

A	ST JEAN GRES FONTV. 1
B	AUREILLE FC 1
C	MAUSSANE ESVB 1
D	VAL DURANCE FA 1
E	MOURIES ENT. 1
F	ST JEAN GRES FONTV. 2
G	AUREILLE FC 2
H	MAUSSANE ESVB 2
I	VAL DURANCE FA 2
J	MOURIES ENT. 2

POULE 9

A	ST SAT AVIGNON US 1
B	LE THOR U.S 1
C	CAUMONT F.C 2
D	LES VIGNERES FC 1
E	ST SAT AVIGNON US 2
F	LE THOR U.S 2
G	CAUMONT F.C 3
H	ST SAT AVIGNON US 3
I	
J	

POULE 10

A	GOULT ROUSSILLON 1
B	PAYS D'APT 1
C	GORDES ESP. 1
D	BONNIEUX LACOSTE ASJ 1
E	GOULT ROUSSILLON 2
F	PAYS D'APT 2
G	BONNIEUX LACOSTE ASJ 2
H	GOULT ROUSSILLON 3
I	PAYS D'APT 3
J	PAYS D'APT 4

POULE 11

A	VILLELAURE SOC 1
B	SUD LUBERON ENT. S. 1
C	FOOTBALL CADENET LUB 1
D	
E	ET.S.CUCURON 1
F	VILLELAURE SOC 2
G	SUD LUBERON ENT. S. 2
H	FOOTBALL CADENET LUB 2
I	
J	

POULES U9

POULE 12

A	LAPALUD US 1
B	COMTAT VENAISSIN JS 1
C	GJ MONDRAGON MORNAS 1
D	CAMARET AS 1
E	LAPALUD US 2
F	COMTAT VENAISSIN JS 2
G	GJ MONDRAGON MORNAS 2
H	CAMARET AS 2
I	
J	

POULE 13

A	CARPENTRAS F.C. 1
B	E.AUBUNE 1
C	SARRIANS COM 1
D	DENTELLES FC 1
E	COURTHEZON SC 1
F	ORANGE FC 1
G	ORANGE GRES US 1
H	DENTELLES FC 2
I	ORANGE FC 2
J	ORANGE GRES US 2

POULE 14

A	VENTOUX SUD FC M/B 1
B	MONTEUX O. 1
C	ST DIDIER US 1
D	PERNES ESP 3
E	VENTOUX SUD FC M/B 2
F	MONTEUX O. 2
G	ST DIDIER US 2
H	PERNES ESP 4
I	VENTOUX SUD FC M/B 3
J	

POULE 15

A	PERNES ESP 1
B	VEDENE AC 1
C	AVENIR CLUB AVIGNON 1
D	MORIERES ACS 1
E	CAUMONT F.C 1
F	PERNES ESP 2
G	VEDENE AC 2
H	AVENIR CLUB AVIGNON 2
I	MORIERES ACS 2
J	ST REMY AS 1

POULE 16

A	SORGUES ESP 1
B	LE PONTET US 1
C	ST REMY AS 2
D	VILLENEUVE FC 1
E	SORGUES ESP 2
F	LE PONTET US 2
G	ST REMY AS 3
H	VILLENEUVE FC 2
I	SORGUES ESP 3
J	LE PONTET US 3

POULE 17

A	AVIGNON CFC 1
B	
C	AVIGNON US 1
D	AVENIR CLUB AVIGNON 3
E	GADAGNE SC 1
F	AVIGNON CFC 2
G	AVIGNON US 2
H	AVENIR CLUB AVIGNON 4
I	GADAGNE SC 2
J	AVIGNON CFC 3

POULE 18

A	BARBENTANE O. 1
B	MAILLANE SDE 1
C	NOVES O. 1
D	C. O. CABANNAIS 1
E	CHATEAURENARD FA 1
F	TARASCON FC 1
G	BARBENTANE O. 2
H	MAILLANE SDE 2
I	NOVES O. 2
J	TARASCON FC 2

POULE 19

A	ISLE BC 1
B	VELLERON SO 1
C	CAVAILLON ARC 1
D	**EYRAGUES O. 1**
E	
F	ISLE BC 2
G	VELLERON SO 2
H	CAVAILLON ARC 2
I	ISLE BC 3
J	

POULE 20

A	CALAVON FC 1
B	TOUR AIGUES US 1
C	PERTUIS USR 1
D	CALAVON FC 2
E	TOUR AIGUES US 2
F	PERTUIS USR 3
G	CALAVON FC 3
H	TOUR AIGUES US 3
I	
J	

POULES U8

POULE 21

A	GJ MONDRAGON MORNAS 3
B	CAMARET AS 3
C	LAPALUD US 3
D	ORANGE FC 3
E	NYONS FC 1
F	GJ MONDRAGON MORNAS 4
G	CAMARET AS 4
H	LAPALUD US 4
I	
J	

POULE 22

A	MONTEUX O. 4
B	COURTHEZON SC 2
C	DENTELLES FC 3
D	ORANGE GRES US 3
E	MONTEUX O. 5
F	COURTHEZON SC 3
G	DENTELLES FC 4
H	ORANGE GRES US 4
I	MONTEUX O. 6
J	COURTHEZON SC 4

POULE 23

A	AVENIR CLUB AVIGNON 5
B	VENTOUX SUD FC M/B 4
C	PERNES ESP 5
D	ST DIDIER US 3
E	PERNES ESP 6
F	VENTOUX SUD FC M/B 5
G	AVENIR CLUB AVIGNON 6
H	ST DIDIER US 4
I	VENTOUX SUD FC M/B 6
J	

POULE 24

A	LE PONTET US 4
B	GADAGNE SC 3
C	VILLENEUVE FC 3
D	SORGUES ESP 4
E	AVIGNON CFC 7
F	LE PONTET US 5
G	GADAGNE SC 4
H	VILLENEUVE FC 4
I	SORGUES ESP 5
J	SORGUES ESP 6

POULE 25

A	MORIERES ACS 3
B	AVIGNON CFC 4
C	MORIERES ACS 4
D	AVIGNON US 3
E	AVENIR CLUB AVIGNON 7
F	MORIERES ACS 5
G	AVIGNON CFC 5
H	AVIGNON US 4
I	AVENIR CLUB AVIGNON 8
J	AVIGNON CFC 6

POULE 26

A	BARBENTANE O. 3
B	MAILLANE SDE 3
C	NOVES O. 3
D	CO CABANNES 2
E	CHATEAURENARD FA 2
F	TARASCON FC 3
G	BARBENTANE O. 4
H	MAILLANE SDE 4
I	NOVES O. 4
J	CHATEAURENARD FA 3
K	C. O. CABANNAIS 3

POULE 27

A	CAVAILLON ARC 3
B	ISLE BC 4
C	VELLERON SO 3
D	CAUMONT FC 4
E	EYRAGUES O. 2
F	
G	VAL DURANCE FA 3
H	VELLERON SO 4
I	CAVAILLON ARC 4
J	ISLE BC 5

POULE 28

A	CHEVAL BLANC FC 4
B	CALAVON FC 4
C	TOUR AIGUES US 4
D	PERTUIS USR 2
E	CALAVON FC 5
F	TOUR AIGUES US 5
G	PERTUIS USR 4
H	CALAVON FC 6
I	TOUR AIGUES US 6
J	TOUR AIGUES US 7

CATEGORIE U6/U7

Calendrier Prévisionnel U6-U7
Saison 2018/2019

Date	Forme de pratiques	Date	Forme de pratiques
29/9	Rentrée du Foot	26/1	
6/10		2/2	Phase 2 Plateau 1 chez A
13/10	Plateau 1 chez A	9/2	
20/10		16/2	
27/10		23/2	
3/11		2/3	
10/11		9/3	Plateau 2 chez B
17/11	Plateau 2 chez B	16/3	
24/11		23/3	Plateau 3 chez C
1/12	Plateau 3 chez C	30/3	

8/12		6/4	Plateau 4 chez D
15/12	Plateau 4 chez D	13/4	
22/12		20/4	
29/12		27/4	
5/1		4/5	Plateau 5 chez E
12/1		11/5	
19/1	Plateau 5 chez E	18/5	Journée Nationale des Débutants

FEUILLES DE MATCHS NON REÇUES DE LA PHASE 2

Journée 1 du 9/2/19 :
Poule 8 : AS SAHUNE
Poule 10 : US CADEROUSSE
Poule 12 : SC GADAGNE
Poule 14 : ENT GRAVESON
Poule 17 : ENT. MOURIES

Journée 2 du 9/3/19 :
Poule 9 : GJ MONDRAGON MORNAS

PHASE 2
POULES U7

POULE 1

A	LAPALUD US 1
B	CAMARET AS 1
C	JONQUIERES SC 1
D	COURTHEZON SC 1
E	MALAUCENE RG 1
F	MONTEUX O. 1
G	CAMARET AS 2
H	COURTHEZON SC 2
I	CAMARET AS 3
J	MONTEUX O. 2

POULE 2

A	MORIERES ACS 1
B	PERNES ESP 1
C	SORGUES ESP 1
D	VEDENE AC 1
E	MORIERES ACS 2
F	PERNES ESP 2
G	SORGUES ESP 2
H	VEDENE AC 2
I	MONTEUX O. 3
J	SORGUES ESP 3

POULE 3

A	LE PONTET US 1
B	CAUMONT F.C 1
C	AVIGNON CFC 1
D	AVENIR CLUB AVIGNON 1
E	AVIGNON OUEST F.C 1
F	LE PONTET US 2
G	ISLE BC 1
H	AVIGNON CFC 2
I	AVENIR CLUB AVIGNON 2
J	AVIGNON OUEST F.C 2
K	ISLE BC 2

POULE 4

A	TOUR AIGUES US 1
B	CAVAILLON ARC 1
C	PERTUIS USR 1
D	ESP. GORDES
E	CALAVON FC 1
F	TOUR AIGUES US 2
G	CAVAILLON ARC 2
H	PERTUIS USR 2
I	CALAVON FC 2
J	TOUR AIGUES US 3

POULES U6

POULE 5

A	CAMARET AS 3
B	LAPALUD US 3
C	DENTELLES FC 2
D	JONQUIERES SC 2
E	BEDARRIDES AS 2
F	SORGUES ESP 4
G	
H	LAPALUD US 2
I	CAMARET AS 4
J	SORGUES ESP 5

POULE 6

A	CAUMONT F.C 2
B	LE PONTET US 3
C	AVENIR CLUB AVIGNON 3
D	MORIERES ACS 3
E	AVIGNON CFC 3
F	ISLE BC 3
G	LE PONTET US 4
H	MORIERES ACS 4
I	AVIGNON CFC 4
J	PERNES ESP 3

POULE 7

A	CAVAILLON ARC 3
B	TOUR AIGUES US 4
C	CALAVON FC 3
D	PERTUIS USR 3
E	CAVAILLON ARC 4
F	TOUR AIGUES US 5
G	CALAVON FC 4
H	PERTUIS USR 4
I	TOUR AIGUES US 6
J	

POULES U6/U7

POULE 8

A	SAHUNE AS 1
B	NYONS FC 1
C	VALREAS US 1
D	VISAN JS 1
E	VAISON O. 1
F	AUTRE PROVENCE U.S 1
G	VAISON O. 2
H	
I	
J	

POULE 9

A	BOLLENE RCB 1
B	GJ MONDRAGON MORNAS 1
C	R.C PROVENCE 1
D	COMTAT VENAISSIN JS 1
E	DENTELLES FC 1
F	PIOLENC AS 1
G	BOLLENE RCB 2
H	GJ MONDRAGON MORNAS 2
I	R.C PROVENCE 2
J	PIOLENC AS 2

POULE 10

A	CADEROUSSE US 1
B	ORANGE FC 1
C	ORANGE GRES US 1
D	CADEROUSSE US 2
E	ORANGE FC 2
F	ORANGE GRES US 2
G	CADEROUSSE US 3
H	ORANGE FC 3
I	ORANGE GRES US 3
J	

POULE 11

A	VILLENEUVE FC 1
B	LES ANGLES EMAF 1
C	MONTFAVET SC 1
D	AVIGNON US 1
E	U.S BARTHELASSE 1
F	VILLENEUVE FC 2
G	LES ANGLES EMAF 2
H	MONTFAVET SC 2
I	AVIGNON US 2
J	AVIGNON US 3

POULE 12

A	GADAGNE SC 1
B	ST SAT AVIGNON US 1
C	LE THOR U.S 1
D	VELLERON SO 1
E	ENTRAIGUES FC 1
F	ALTHEN SC 1
G	BEDARRIDES AS 1
H	ST DIDIER US 1
I	GADAGNE SC 2
J	VELLERON SO 2

POULE 13

A	VENTOUX SUD FC M/B 1
B	CARPENTRAS F.C. 1
C	E.AUBUNE 1
D	SARRIANS COM 1
E	CAROMB SC 1
F	MALAUCENE RG 2
G	VENTOUX SUD FC M/B 2
H	CARPENTRAS F.C. 2
I	E.AUBUNE 2
J	VENTOUX SUD FC M/B 3

POULE 14

A	GRAVESON ENT 1
B	CHATEAURENARD FA 1
C	ROGNONAS SC 1
D	BARBENTANE O. 1
E	GRAVESON ENT 2
F	CHATEAURENARD FA 2
G	BARBENTANE O. 2
H	GRAVESON ENT 3
I	CHATEAURENARD FA 3
J	BARBENTANE O. 3

POULE 15

A	PLAN D'ORGON 1
B	MOLLEGES FC 1
C	ST ANDIOL O. 1
D	CO CABANNAIS 1
E	NOVES O. 1
F	EYRAGUES O. 1
G	PLAN D'ORGON 2
H	CO CABANNAIS 2
I	NOVES O. 2
J	FA VAL DURANCE 1

POULE 16

A	TARASCON FC 1
B	ST JEAN GRES FONTV. 1
C	MAILLANE SDE 1
D	TARASCON FC 2
E	ST JEAN GRES FONTV. 2
F	MAILLANE SDE 2
G	TARASCON FC 3
H	ST JEAN GRES FONTV. 3
I	
J	

POULE 17

A	MOURIES ENT 1
B	AUREILLE FC 1
C	MAUSSANE ES 1
D	ST REMY AS 1
E	EYGALIERES US 1
F	ST JEAN GRES FONTV. 4
G	MOURIES ENT 2
H	ST REMY AS 2
I	ST JEAN GRES FONTV. 5
J	

POULE 18

A	VILLELAURE SOC 1
B	CADENET LUBERON 1
C	CUCURON ES 1
D	SUD LUBERON ENT. S. 1
E	CHEVAL BLANC FC 1
F	AV.GOULT ROUSSILLON 1
G	SUD LUBERON ENT. S. 2
H	CHEVAL BLANC FC 2
I	CHEVAL BLANC FC 3
J	

COMMISSION TECHNIQUE

DISPOSITIF de FORMATION de l'ENCADREMENT des CLUBS, Saison 2018/2019

Formule (4 jours) : Certificat Fédéral de Football 1 - 2 - 3 – 4 ou

Formule (2 jours) : Module U7 (1 jour) - U9 – U11 – U13 – U15 – U19 – Séniors - GB

La Commission Technique du District GRAND VAUCLUSE de Football organise des stages de formation aux certificats fédéraux à destination de l'encadrement des clubs sous la forme de stages continus ou sous la forme modulaire.

Les dates de FORMATION ou les FORMULES sont susceptibles de nouvelles programmations ou de modifications en fonction des possibilités d'organisation, des besoins des clubs, du calendrier régional ou directives de la DTN.

Les dates des CERTIFICATIONS (inscription volontaire des candidats) seront proposées pour la validation des formations par la Ligue de la Méditerranée (9 dates dans la saison).

RENSEIGNEMENTS

Auprès du CTD, Ludovic GRAUGNARD (04 90 80 63 12 / 06 73 86 35 52)
District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL
Clos des bastides – Chemin Bel Air – C.S. 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex
Tel : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03 – Mail : secrétariat@grand vaucluse.fff.fr

INSCRIPTIONS aux formations

Via Site Internet du District
Cliquez sur l'onglet «**Technique**» → «**Formations de cadres** » → «**Inscriptions**»

	Module GB Découverte Ou CFF4 …	**C.F.F.1 ou Module U9 ou Module U11**	**C.F.F.2 ou Module U13 ou Module U15**	**C.F.F.3 ou Module U17/U19 ou Module SENIOR**
ORGANISATION	Différentes formules pourront être proposées : (4 jours en continu, 2 jours à suivre, 2 journées discontinues, …). Le nombre de places en formation est limité.			
INSCRIPTIONS	***NB : l'entrée en formation est libre**. Exemple : je peux commencer par suivre le module U15, puis faire le module U9, puis le module SENIOR, …* *ou suivre le CFF3 puis le CFF1.*			
CERTIFICATION	**Date décalée dans le temps :** Le candidat devra se présenter en justifiant de **5 séances faîtes en club dans l'une des catégories concernées** par le diplôme visé (validation par tuteur de son choix ayant *au minimum le diplôme équivalent à celui visé par le candidat*). Il s'inscrit à la certification s'il le souhaite et quand il le souhaite (à condition d'être titulaire de **l'attestation complète** du certificat demandé). Ex : Attestation U13 et attestation U15 (obtenues en ayant suivi soit 2 modules soit un stage CFF complet) pour présenter le CFF2…			
MODALITÉS d'ÉVALUATION	Les candidats qui s'inscriront aux journées de certification recevront une convocation avec un thème pédagogique de séance à préparer. Ils devront présenter les attestations de formation obtenue à l'issue d'un stage complet ou des modules. Ils seront évalués au cours d'un passage pédagogique en situation puis d'un entretien oral portant sur le dossier présenté (les séances faites en club) et sur les connaissances.			

PLANNING FORMATIONS de CADRES 2018-2019

Dates	**COUT FORMULE**	**Type de Formation**	**Lieux**	**Objectifs des formations**	**Conditions d'inscription (dès la mise en ligne des formations sur Internet)**
8 et 9 Avril 2019	80 euros ½ Pension	**Module U9 2 jours**	Secteur sud	**Module U7** Catégories : U6 et U7 Etre en capacité de : Prendre un groupe en main et d'animer une séance de découverte au sein d'une école de foot, dans un cadre pré-défini **Module U9** Catégories : U8 et U9 Etre en capacité de : Prendre un groupe en main et d'animer une séance d'éveil au sein d'une école de foot, dans un cadre pré-défini **Module U11** Catégorie : U10 et U11 Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U11 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée. **CFF1** Catégories : U9 à U11 Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour les catégories du foot d'animation, d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans les catégories d'âge concernées. **Module U13** Catégorie : U13 (11/12 ans) Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U13 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée. **Module U15** Catégorie : U 15 (13/14 ans) Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U15 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée. **CFF2** Catégories : U13 à U15 (11 ans à 14 ans) Etre en capacité de : Définir une méthode d'entraînement au sein d'un club dans le cadre de la préformation D'entraîner des groupes de jeunes D'assumer le rôle de responsable de la catégorie **CFF3** Catégories : U17.U19 à Séniors Etre en capacité de : Définir une méthode d'entraînement au sein d'un club dans le cadre du foot de formation et séniors D'entraîner des groupes d'adultes D'assumer le rôle de responsable de la catégorie	**Module U7** Etre âgé de 18 ans Etre licencié FFF **Inscription via site Internet du District** **Module U9** Etre âgé de 15 ans minimum Etre licencié FFF **Inscription via site Internet du District** **Modules U11/U13/U15/ CFF1/CFF2/CFF3/ GB découverte** Etre âgé de 16 ans minimum Etre licencié FFF **Inscription via site Internet du District** _____ **Cliquez Onglet *FORMATION*** Puis ***Inscriptions*** Choisir ensuite la formule désirée : **-Module 32h pour un CFF,** **-Module 16h pour une catégorie précise,** **-Module complémentaire pour U7,** **-Module GB découverte.** **Pensez à notifier le mail du candidat à la formation au moment de l'inscription**
1.2.4.5 Avril 2019	160 euros ½ Pension	**CFF3 2 X 2 jours**	Secteur sud		
6.7.9.10 Mai 2019	160 euros ½ Pension	**CFF2 2 x 2 jours**	Secteur centre		

Certifications prévues dans le Grand Vaucluse : 16 Novembre 2018 - 01 Mars 2019 - 17 Mai 2019

INFO PRATIQUE

LICENCE(S) « EDUCATEURS »
Vous avez la possibilité de demander une licence « spécifique » pour vos éducateurs en début de saison.
Vous pourrez cocher la case sur le bordereau de demande pour la licence correspondant à :

- **ANIMATEUR FEDERAL** (attestations de modules)**,**
- **EDUCATEUR FEDERAL ou TECHNIQUE REGIONAL ou TECHNIQUE NATIONAL** (diplômes reconnus).

ANIMATEUR FÉDÉRAL*	EDUCATEUR FÉDÉRAL	TECHNIQUE RÉGIONAL	TECHNIQUE NATIONAL
- module U9 et/ou U11 - module U13 et/ou U15 - module U17.19 et/ou Séniors - module Gardien de but - module Beach Soccer - module U6/U7 - module handicap - module Futsal	- initiateur 1 - initiateur 2 - animateur sénior - C.F.F 1, C.F.F 2 ou C.F.F 3 **Certifié**	- BEES 1 - Brevet de Moniteur de Football (BMF) - Brevet d'Entraineur Football (BEF)	Diplôme d'Entraineur de Football (DEF) - Diplôme d'Entraineur Supérieur (DES)

«LES ESPOIRS DU FOOTBALL»
Une des étapes de la formation de la joueuse ou du joueur

La Commission Technique vous informe des actions fédérales mises en place concernant l'Evaluation, l'Observation, la Détection, le Perfectionnement et la Sélection pour les joueuses et joueurs concernés par les catégories d'âge suivantes.

Catégories concernées :

Garçons : U13 /U14 /U15/ U16,

Filles : U13 /U14 /U15.

Objectifs de l'opération :

DÉTECTER / ORIENTER / ACCOMPAGNER / FORMER / SÉLECTIONNER

◦ Permettre la promotion des jeunes joueurs(ses), de tous(tes) les jeunes joueurs(ses),
◦ Confronter les meilleurs(es) entre eux(elles) *(émulation, évaluation, …),*
◦ Renforcer le niveau technique,
◦ Enrichir les connaissances en terme de principes de jeu,
◦ Renforcer les qualités psychologiques *(comportement, compétitivité, …)*,
◦ Favoriser la préparation de l'élite départementale *(vers l'élite régionale, puis nationale),*
◦ Favoriser l'orientation des meilleurs(es) vers les structures d'accès au haut niveau,
(Pôles Espoirs, Pôle France, Sections «Elite», Centre Formation, clubs de haut niveau ….).

TOUS LES CLUBS SONT TENUS DE PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE DÉTECTIONS
Lien

- Planning des DÉTECTIONS Garçons
- Planning des DÉTECTIONS Filles
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U13,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U14,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U15,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U16,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U15,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U14,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U13.

- Grilles des procédures d'organisation par catégories (ajustement possible en fonction des catégories d'âge, du nombre de joueurs, des conditions d'organisation ….), elles concernent les garçons et s'appliquent aussi au niveau des filles (même si le calendrier est différent) dans les objectifs et les modalités de travail.

OPERATION « Les ESPOIRS du FOOTBALL » GARCONS (U13-U14)
OPERATION DE DÉTECTIONS GARCONS (U15-U16)
Détection / Accompagnement / Perfectionnement / Évaluation / Sélection 2018/2019

Programme d'évaluation et de détection des jeunes joueurs des catégories U13 à U16 dans le cadre du P.P.F. (Plan de Formation Fédéral).

Action menée en 3 temps :
-Évaluation dans les clubs (fiche à retourner au District),
-Regroupement au niveau départemental (sur convocation),
-Regroupement au niveau régional (sur convocation).

	1ère Phase	2ème Phase	3ème Phase
U13 ***12 ans***	**Détection** **dans les clubs**	**Détection / Observation District** (Convocation District)	**Détection / Observation Ligue** (Convocation Ligue)

& **Pôle Espoirs**	***Propositions clubs + observations matchs*** *Retour fiche au District avant le 18 Octobre 2018*	Dates rassemblements et détections : 14 novembre 2018 28 novembre 2018 12 décembre 2018 09 janvier 2019 16 janvier 2019 23 janvier 2019 Retour liste Pôle Espoir : 28 janvier 2019 Dates CPS : 27 février - 03 avril 2019 15 mai - 12 juin 2019	1er Rassemblement Stages Interdépartementaux : Stage 1 18/19 Février 2019 Stage 2 20/21 Février 2019 Stage 22/23 Février 2019 2ème rassemblement Journée Régionale : Merc. 03 Avril 2019 Stage Probatoire Pôle Du 8 au 10 Mai 2018

OPERATION « ESPOIRS DU FOOTBALL »

Dans le cadre du suivi des joueurs répertoriés dans les « espoirs du football », nous vous communiquons la liste des joueurs convoqués dans la catégorie U13 pour un centre de perfectionnement.

Les joueurs ayant participé au rassemblement régional du concours pôle espoir le 3 avril ne sont pas intégrés à ce centre de perfectionnement.

VENDREDI 12 AVRIL 2019

Site
ENTRAIGUES

Groupe 1 de 9h30 à 12h30

Groupe 2 de 14h à 17h00

Vendredi 12 avril 2019 –ENTRAIGUES
Groupe 1
RDV à 9h30 au stade. Munis de leur équipement sportif et d'une gourde individuelle

O.MONTEUX FORNERONE Julien ESCARO Mathyas PERIN Lucas –GB MATHIOT Dylan NAIT ALI Noam MAKHLOUF Mohamed NAILI Enzo **ESP SORGUES** FREEMAN CAPEAU Kelian PINELLI Noam LAKRINI Ilies BANNIER Arthur GARCIA Florian -GB **US LE THOR** BERNARD Léo **BC ISLE** BELAZIZ Amine	**AC VEDENE** KECHAYAN Evan- GB ZIANE CHERIF Emir THOMAS Ruben FINA Noé SAADI-JOUANNE Adam EL ALLOUCHI Youssef LAHOUEL Medhi PETIT Alexis OZTURK Bashyar CIRILLO Léo **ESP PERNES** BARRES Esteban VARGAS VALENCIA Franscisco BERARD Guilaume **US LE PONTET GD AVIGNON** MOUMEN Amine	**SC COURTHEZON** NASRI Medhi LITIM Jessim EL HARANE Wassim-GB QUEVREUX Thomas BOUAZZA Faudel **AS BEDARRIDES** CLERGET BONVALLET Sam CAMPAGNA Maxime MURZILLI MATTEO- GB **AC AVIGNON** GOUDJIL Kahil SANTIAGO Louis BENHAMED Ilhan PEYTAOUI Alois ROSSI Ylies

Vendredi 12 avril 2019 ENTRAIGUES
Groupe 2
RDV à 14h00 au stade. Munis de leur équipement sportif et d'une gourde individuelle

OUEST AVIGNON TOK Celem EL MORABIT Mohamed **FC CALAVON** URBANIAK Allan –GB CHIKAOUI Nassim BODINEAU Quentin GIRARDET Samuel BELHSEN Anas FEDDOULI Leyhan CHARLIER CHARROY Colin **ST MAILLANE** DELILLO Giuliano **US LAPALUDS** GOMES ARAUJO Clément	**USR PERTUIS** PEREZ VAUX Mathéo GRAF Amine **CFC AVIGNON** HOUDAF Junayd BAPTISTE Many OWUSU Kenny MAJDOUL Najim **AS ST REMY** BELLO Tidjani PAULEAU Quentin GILLES Philippe **FA CHATEAURENARD** KLAOUICHE Fayssal –GB CHAZOUL Brice TALAHOUI Mohamed	**AC AVIGNON** MOREAU Luka –GB ZALAGHI Medhi NODE Féix BENKINOAR Riad CARRIE Théophile **ENT SUD LUBERON** DUVAL Basile MAGAR Basile BEL Marceau FLORET Dylan CORVASCE Eros **O.EYRAGUES** BILLET Esteban **FC VILLENUEVE** BRUXELLES Timeo

FC ORANGE VIERA Mattheo –GB EL MORABITI Tarik **EMAF LES ANGLES** HUGUES Mathéo	**AS PIOLENC** SOULIER Eliott **FC DENTELLES** MAIMONE TACUSSEL Lorenzo	**SC CAROMB** BINAUT Léo -GB

Ce document fait office de **convocation officielle**, et d'information pour les clubs **qui doivent en avertir leurs joueurs.**
Cette convocation prime sur toute autre action (match amical, détection club pro …)
En cas d'empêchement d'un de vos joueurs ou pour toute absence, nous vous demandons de **suivre la procédure** suivante :
1/ Prévenir le responsable de l'action (CTD) 04 90 80 63 12 / 06 73 86 35 52
2/ Faire suivre un justificatif précisant les raisons d'absence en joignant les pièces en votre possession (certificat médical ….)
En cas de non respect de la procédure, la commission technique pourra informer le Comité Directeur l'autorisant à appliquer les règlements sportifs.

OPERATION « LES ESPOIRS DU FOOTBALL » FILLES (U13 A U15)

Détection / Perfectionnement / Évaluation / Sélection

Programme d'évaluation et de détection des jeunes joueuses des catégories U13 à U15 dans le cadre du PPF (Plan de Performance Fédéral).

Action menée en 3 temps :

- Evaluation dans les clubs (fiche à retourner au District),
- Regroupement au niveau départemental (sur convocation),
- Regroupement au niveau régional (sur convocation).

	1ére phase	2éme phase	3éme phase
U13 Filles *(2006)*	**Evaluation dans les clubs** ***Propositions clubs*** *Retour fiche au District avant le :* *22 Octobre 2018*	**Détection / Observation District** (Convocation District) Dates rassemblements et détections : 7 Novembre 2018 16 Janvier 2019 27 Mars 2019 15 Mai 2019	
U14 Filles *(2005)*	**Evaluation dans les clubs** ***Propositions clubs*** *Retour fiche au District avant le :* *24 Septembre 2018*	**Détection / Observation District** (Convocation District) Dates rassemblements et détections : 10 Octobre 2018 12 Décembre 2018 3 Avril 2019 Stage départemental 19 et 20 Février 2019	**Détection / Observation Ligue** (Convocation Ligue) Stage Ligue : 10 au 12 Avril 2019 Stage Inter Ligues : 18 au 20 Juin 2019
U15 Filles *(2004)*	**Evaluation dans les clubs** ***Propositions clubs*** *Retour fiche au District avant le :* *10 Septembre 2018*	**Détection / Observation District** (Convocation District) Dates rassemblements et détections : 26 Septembre 2018 17 Octobre 2018 21 Novembre 2018 Stage départemental 29 au 31 Octobre 2018 Match Inter districts 5 Décembre 2018	**Détection / Observation Ligue** (Convocation Ligue) Stage Ligue : 3 au 5 Janvier 2019 12 au 14 Fév. 2019 Matchs amicaux : 6 Mars 2019 20 Mars 2019 Stage Inter Ligues : 16 au 19 Avril 2019

COMMISSION DES TERRAINS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Jeudi 28 Mars 2019

Présents : MM. RIPPERT (Président), CAZEAUX CORBIERE, LECELLIER, LOPEZ.
Excusés : MM. BERTHELOT, STORCK.

ORDRE DU JOUR

Lecture et traitement des courriers.

CORRESPONDANCES

LIGUE MEDITERRANEE :
- Classement stade la RAMPALE à BARBENTANE - Foot A11
- Classement stade CEPPINI LAPALUD - Foot A11

MAIRIE D'AVIGNON : Visite Jeudi 4 Avril 2019 à 11 heures du stade MANEN à MONTFAVET pour projet de remplacement pelouse en gazon synthétique.

MAIRIE DE CARPENTRAS : Pris note des travaux de réfection des vestiaires COUBERTIN.

COURRIERS ENVOYES

MAIRIE DE MORIERES : Envoi de justificatif de visite de classement concernant les Annexes ASCENCI avec Facture jointe.

MAIRIE DE MAUSSANE : Visite ce jour pour le projet de remplacement de la pelouse avec un gazon synthétique au stade Simon BARBIER.

MAIRIE DE PERNES LES FONTAINES : Entretien téléphonique avec l'Adjoint aux Sports pour une prochaine visite du complexe Frédéric BERNAL.

INFORMATIONS

REUNION PLENIERE LE SAMEDI 30 MARS 2019 AVEC LA CRTIS AU DISTRICT DES ALPES
LA COMMISSION SERA REPRESENTEE PAR MM. E. RIPPERT & B. CAZEAUX.

- MAIRIE DE BEDOIN : Confirmation de la reprise de la hauteur des deux buts à 2.44m au stade LA CROIX DES SABLES.

- MAIRIE D'ISLE/SORGUE : Reçu plan d'aménagement du deuxième vestiaire arbitres.

A L'ECOUTE DES CLUBS ET DES AMICALES

INFORMATION IMPORTANTE

Merci d'informer le District lorsque vos annonces sont pourvues

L'AMICALE DES EDUCATEURS DU DISTRICT GRAND VAUCLUSE

ORGANISE UN DÉPLACEMENT À NICE

FRANCE - NORVEGE

LE MERCREDI 12 JUIN A 21 H

Tarif Amicaliste : 30 € / NON AMICALISTE : 40 €

(Transport en bus, Entrée au stade, Casse-croute avec boissons)

Départ du Péage « Avignon nord »

Ouvert à tous les éducateurs et dirigeants ! Venez nombreux !!!

Inscriptions à : amicaleeducateurs84@gmail.com ou sur aef84

Tél : 06.99.48.92.39 JC Voulet ou Rémy THIABAUD : 06.14.54.62.00

Règlement à Rémy THIABAUD 6 chemin du Tinel 84210 ST DIDIER

Ou au District Grand Vaucluse.

(Pas de règlement, pas d'inscription)

EDUCATEUR RECHERCHE CLUB

Ancien joueur professionnel je suis à la recherche d'un club sur le continent (Actuellement en CORSE).

Éducateur très motivé et passionné avec beaucoup d'expérience je souhaite m'investir dans un club avec un vrai projet.

Vous pouvez me contacter par mail ou par telephone:

Thierry PELLETIER - 06.25.83.17.05
Thierrypelletier2868@gmx.fr